

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-1443/SG/CD rendue exécutoire par arrêté n° 70-1443/SG/CD du 26 novembre 1970.

n° 70-1443/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
26 novembre 1970

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1970

Date du numéro
10 décembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 143/7e L du 19 novembre 1970 de la Commission permanente de la Chambre des Députés portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Port de Commerce de Djibouti (report des crédits d'équipement inutilisés en 1969).